

# L'INTRANQUILLITÉ POUR LES HISTORIENS DES FACULTÉS DE DROIT

Mardi 30 juin 2026 – Université de Rouen



# CUREJ

08h30 : *Accueil*

09h00 : *Propos introductifs*, **Clément Chevereau**, Université d'Orléans

09h15 : *Instituer l'intranquillité. L'histoire du droit face aux récentes théories de l'institution*, **Alexandre Mimouni**, Université de Tours

09h40 : *L'infraction de paix et l'ordre royal (milieu XIII<sup>e</sup> – début XIV<sup>e</sup> siècle). Réflexions et hypothèses sur les origines du cas royal de port d'armes dans le royaume de France*, **Vincent Martin**, Université de Rouen

10h05 : *Discussions et pause*

10h45 : *L'intranquillité dans la doctrine pénale de la fin de l'Ancien Régime à l'aube de la Révolution*, **Fabrice Desnos**, Université de Rouen

11h10 : *Préserver et rétablir la tranquillité. Le pouvoir de police de l'intendant de Picardie et son action (1661-1789)*, **Valentin Noisette**, Université du Littoral Côte d'Opale

11h35 : *Discussions et pause méridienne*

14h00 : *L'intranquillité du phénomène constituant au prisme de l'influence juridique des gouvernements de fait*, **Louis Terracol**, Université Clermont Auvergne

14h25 : *La police est-elle tout le droit administratif ?*, **Grégoire Bigot**, Nantes Université

14h50 : *Discussions et pause*

15h30 : *Les tontines : l'illusion de la tranquillité*, **Charlotte Broussy**, Université de Montpellier

15h55 : *Propriété et intranquillité : les servitudes dans l'œil du juge*, **Eva Becquet**, Université de Limoges

16h20 : *Discussions*

16h45 : *Propos conclusifs*, **Romain Broussais**, Université de Rouen